

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mercredi 23 février 2022

## Politique linguistique

# La Ville de Rennes est labellisée niveau 2 de la charte "Ya d'ar brezhoneg", pour ses actions en faveur du développement de la langue bretonne

Mercredi 23 février, la Ville de Rennes a été labellisée niveau 2 de la charte "Ya d'ar brezhoneg" par l'Office public de la langue bretonne. Ce label atteste les nombreuses actions mises en œuvre par la Ville pour développer le breton dans la vie publique, sociale et économique.

La Ville de Rennes saisit cette opportunité pour rappeler son engagement en faveur de la promotion des langues de Bretagne (breton et gallo) et de la valorisation des langues parlées sur son territoire.

*"Les locuteurs du breton et du gallo ont le droit à une politique publique ambitieuse leur permettant d'utiliser au maximum leur langue, au nom de l'égalité. Mais nous portons aussi une attention particulière aux autres langues parlées sur le territoire par un nombre important de Rennaises et de Rennais. Le plurilinguisme est un facteur de cohésion sociale et d'amélioration du vivre-ensemble".*

**Montserrat Casacuberta Palmada**, Conseillère municipale déléguée aux politiques linguistiques et langues de Bretagne.

## Validation du niveau 2 de la Charte "Ya d'ar brezhoneg"

En 2007, la Ville de Rennes s'est engagée à atteindre le niveau 1 de la charte "Ya d'ar brezhoneg" de l'Office public de la langue bretonne, valorisant ainsi son action pour le développement du breton dans la commune. Pour ce faire, la Ville a mis en place des actions concrètes pour intégrer le breton dans son fonctionnement quotidien et permettre aux habitants d'apprendre, d'utiliser et de transmettre cette langue. Depuis 2014, la Ville de Rennes s'est engagée dans un processus de labellisation du niveau 2, par la mise en œuvre de nouvelles mesures choisies dans un panel de 40 actions proposées par l'Office public de la langue bretonne (certaines obligatoires, d'autres au libre choix des instances municipales).

---

Le niveau de certification 2, aujourd'hui obtenu par la Ville de Rennes, correspond à la réalisation d'au moins 10 actions parmi les 40 proposées.

Parmi les trois axes proposés par l'Office public de la langue bretonne, la Ville a mis en place les 13 actions suivantes :

- Axe n°1 - afficher la langue bretonne
  - Mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune ;
  - Installation de plaques de rues bilingues lors des renouvellements de plaques ou à l'occasion des créations de voies ;
  - Mise en place d'une signalétique bilingue sur plusieurs bâtiments dépendant de la Mairie ;
  - Diffusion au public de formulaires bilingues pour les actes d'état civil (livret de famille) ;
  - Mise en œuvre de cartons d'invitation bilingues pour de nombreuses manifestations organisées par la Mairie ;
  - Article en breton dans chaque numéro du magazine municipal ;
  - Signature d'un contrat de mission avec l'Office public de la langue bretonne pour inscrire l'action dans la durée et en assurer le suivi.
  
- Axe n°2 - diffuser la connaissance de la langue
  - Promotion de la filière bilingue sur la commune ;
  - Aide financière et/ou technique à la mise en place d'une crèche en langue bretonne dans la commune ou au niveau intercommunal ;
  - Aide financière et/ou technique à l'installation ou au développement d'une filière bilingue dans la commune ;
  - Participation à la campagne annuelle de promotion des cours de breton pour adultes.
  
- Axe n°3 - utiliser la langue oralement dans les relations avec le public
  - Financement d'actions de formation professionnelle permettant au personnel municipal volontaire d'apprendre la langue ou de se perfectionner en breton ;
  - Message bilingue sur le répondeur de la Mairie.

Il s'agira, dans les prochaines années, de pouvoir conforter ces actions.

## **| Une politique linguistique forte en faveur des langues de Bretagne**

La Ville de Rennes a contribué à la mise en place d'une filière d'enseignement du breton depuis la petite enfance (avec le soutien à la création d'une crèche associative en langue bretonne, Bisigoù) jusqu'à l'âge adulte (avec le soutien au centre de formation Skol an Emsav), en passant par les classes bilingues. À ce jour, Rennes compte près de 900 élèves scolarisés dans l'enseignement bilingue français-breton sur 9 sites du premier degré (5 publics, 2 Diwan, 2 privés) et 3 du

---

second degré (2 publics et 1 privé). Parmi ces 900 élèves, 426 élèves sont inscrits dans l'une des 21 classes bilingues français-breton de l'enseignement public.

Pour promouvoir le bilinguisme, la Ville travaille en étroite collaboration avec les associations bretonnes du territoire et notamment avec l'association de parents d'élèves Div Yezh Roazhon qui œuvre depuis plus de 40 ans pour le développement de l'enseignement bilingue breton-français à l'école publique. La municipalité participe également à la campagne de communication "Quand je serai grande, je serai bilingue", portée par l'Office public de la langue bretonne et l'association Mignoned ar Brezhoneg et soutenue par la Région Bretagne, afin de faire connaître ses classes bilingues.

Parallèlement, la Ville de Rennes soutient financièrement les associations de promotion des langues bretonne et gallo :

- Diwan Bro Roazhon (breton) ;
- Skol an Emsav (breton) ;
- Skeudenn Bro Roazhon (breton) ;
- Cercle Celtique de Rennes (breton et gallo) ;
- Chubri (gallo) ;
- Bertègn Galèzz (gallo) ;
- Institut du galo (gallo) ;
- La Bouèze ;
- Dastum.

## Pratique

---

- [Charte Ya d'ar brezhoneg](#)